



POSTULAT

Auteur Claudia Alpiger, Clément Borgeaud, Sarah Constantin et Dina Studer, PS/GC
Objet Le canton du Valais, actionnaire de la BNS, doit poser des questions lors de la prochaine AG
Date 09/05/2022
Numéro 2022.05.149

Selon des recherches effectuées sur ses investissements, la Banque nationale suisse (BNS) investit au moins 5,5 milliards de francs dans des entreprises d'énergie fossile telles que Duke Energy, Exxonmobil Enbridge et Chevron (état: juin 2021; source:

https://www.sec.gov/Archives/edgar/data/1582202/000158220221000002/xslForm13F_X01/InfoTable_Q12021.xml). Sur la base d'une estimation prudente, elle finance ainsi presque autant d'émissions de CO2 par année que ce que la Suisse émet sur tout le territoire national (<https://artisansdelatransition.org/agir-avec-nous/des-investir/rapport-bns>). Par leurs activités, ces entreprises non seulement attisent la crise climatique, mais causent aussi de graves dommages environnementaux et enfreignent des droits fondamentaux de la personne.

Pendant ce temps, de plus en plus de banques nationales annoncent renoncer à de tels investissements ces prochaines années. C'est notamment le cas de la Banque de France (<https://www.reuters.com/business/sustainable-business/french-central-bank-exit-coal-cap-oil-gas-investments-2021-01-18/>). Ces décisions sont toujours plus fondées sur des réflexions économiques, car les actifs à fortes émissions de carbone comportent davantage de risques importants. Le portefeuille de la BNS sera lui aussi plus exposé à des risques liés à la transition.

Selon l'art. 99 de la Constitution (Cst.; RS 101) et l'art. 5 de la loi sur la Banque nationale (LBN; RS 951.11), la BNS doit conduire la politique monétaire dans l'intérêt général du pays. Sa politique d'investissement actuelle soutient toutefois un scénario de réchauffement de 4 à 6 degrés d'ici à 2100 (<https://artisansdelatransition.org/agir-avec-nous/desinvestir/rapport-bns>), ce qui aurait aussi des conséquences dévastatrices sur les plans économique et social pour notre pays.

La Suisse et en particulier ses régions montagneuses, comme notre canton, seront touchées plus fortement que la moyenne par le réchauffement climatique. Selon l'Office fédéral de l'environnement, la Suisse enregistre déjà un réchauffement de plus de 2 degrés, soit deux fois supérieur à la moyenne mondiale depuis le début des mesures en 1864 (<https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/climat/communiques.msg-id-81144.html>).

Il faut donc demander à la BNS sans tarder, avant la prochaine assemblée générale, au nom du canton, de procéder de toute urgence à un examen stratégique et transparent qui prenne en compte tous les domaines pertinents, dont l'influence des risques liés au climat et à la biodiversité sur la stabilité financière.

Conclusion

Le Conseil d'Etat est prié de faire valoir les droits du canton du Valais, en tant qu'actionnaire de la BNS, pour que la question d'un examen stratégique urgent et transparent qui prenne en compte tous les domaines pertinents, dont l'influence des risques liés au climat et à la biodiversité sur la stabilité financière, soit inscrite à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale de la BNS.